



PROCÈS-VERBAL

de la 3^e réunion ordinaire du conseil d'établissement
tenue le 18 décembre 2018, à 18h00 au restaurant Comme chez soi

Sont présents :

Mesdames	Geneviève Clavelle	Direction
	Marie-Claude St-Pierre	Service de garde
	Louise Miquelon	Personnel de soutien
	Annie Girard	Parent
	Sylvie Lefebvre	Parent
Messieurs	André Bordeleau	Représentant au comité de parents
	Christian Lord	Enseignant
	Mario Schinck	Enseignant
	Stéphane Proulx	Enseignant
	Pierre-Marc Savard	Enseignant
	Marc Lavoie	Parent

Est absent :

Jérémy Veilleux-Champagne	Parent
Mylène Brassard	Parent

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance à 18 h10

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Louise Miquelon et appuyé par Mme Marie-Claude St-Pierre que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants :

Ajouter au point « Autres sujets »

- Fondation
- Concerts

CÉ-18/19-01

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 27 NOVEMBRE 2018

Coquille : 2.2.4 Remplacer « à » par « a ».

Il est proposé par M. Mario Schinck et Mme Sylvie Lefebvre que le procès-verbal soit adopté avec la modification.

CÉ-18/19-02

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

La danse de Noël a été un franc succès et a rapporté 1336\$ à la fondation. Il est envisagé de répéter l'expérience au moins deux fois par année.

Concernant le point 7; Sorties éducatives, l'enseignant en éducation physique, responsable du programme Santé Plein Air, précise que l'argent réservé à la fondation et au fond 5 est de 6000\$, auquel s'ajoute le financement reçu de Plastic Anchor Modulo de 5100\$. Le budget du programme de santé/plein air sera donc de 8500\$ de budget pour l'an 1.

La pancarte pour l'accès aux personnes handicapées a été placée devant le débarcadère. Mme la directrice validera avec les principaux parents concernés, comme elle n'a pas été placée à l'endroit prévu, si l'emplacement convient.

4. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Mme la directrice présente les modifications apportées ou non, subséquemment à la dernière rencontre.

Le conseil émet les commentaires suivants :

- P. 8 1^{er} et dernier point serait à replacer dans la mise en page.
- P9, dans le bas, en gras, corriger « Sainte-Marguerite ».
- P. 10 après « la présidence détermine, tasser les 2 points à gauche
- P.4 au milieu, Sainte Marguerite, il sera demandé à la secrétaire attachée au dossier du CÉ de corriger cela dans l'ensemble du document.

CÉ-18/19-03

Il est proposé par Mme Annie et appuyer par Marc d'adopter les modifications présentées

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

5. GRILLE-MATIÈRE

Reporté à la prochaine rencontre.

6. QUESTION DU PUBLIC

Lors des prochaines rencontres, ce point sera au point 4.

Christian Lord signifie qu'il ne reçoit plus les invitations et documents pour les rencontres. Mme la directrice fera un suivi avec le secrétariat de l'école.

7. POINTS DU SERVICE DE GARDE

Tout va bien. La journée pédagogique sur le thème de Noël est assez appréciée.

Lors de la pédagogique du 7 janvier, les jeunes pourront apporter des jouets de la maison, et le 25, si ce n'est pas une reprise de tempête, il y aura cinéma.

8. CORRESPONDANCE

Nil

9. AUTRES SUJETS :

A) Fondation
Déjà traité au point 3.

B) Concerts
M. Stéphane Proulx présente les concerts de Noël en lien avec nos élèves. Il y a eu le concert à Orford Musique samedi le 15 décembre. Il y aura le concert des deux chorales avec les jeunes d'Orford musique en première partie, le 19 décembre, et le concert des 2 chorales de l'école qui sera présenté à 19h00 le 20 décembre.

CÉ-18/19-04

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Louise Miquelon et appuyé par Mme Marie-Claude St-Pierre que l'assemblée soit levée à 18h48.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président,

La directrice,

André Bordeleau

Geneviève Clavelle